



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département des Yvelines

## Mairie de Montalet le Bois

### Compte rendu du Conseil Municipal légalement convoqué le 30 juin 2017, à 18h30

Présents : Véronique Besnard, Michel Hanon, Philippe Pernette, Thierry Bobbera, Christian Bonnetaud, Véronique Routier, Dominique Van Lokhorst

Pouvoirs : Vanessa Varlet à Philippe Pernette  
Jean-Luc Bezeau à Christian Bonnetaud  
Pierre Brunet à Michel Hanon

Ouverture de séance : 18h30

Secrétaire de séance : Christian Bonnetaud

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 13 avril 2017.

Proposition de rajout :

- Subvention « retour amendes police » proposée par le Conseil Départemental
- Fréquentation du centre aéré de Jambville

### Subvention « retour amendes police » proposée par le Conseil Départemental

Nous allons adresser un dossier qui traitera du ralentissement des véhicules en haut de la route des férêts, côté école, en réalisant un ouvrage identique à ceux de la route de Jambville avec la signalisation correspondante. Conçu en biais, d'un fil d'eau à l'autre, il renverrait les eaux de ruissellement côté pair de la route vers l'avaloir situé plus bas.

Si le coût de réalisation le permet au regard du plafond de 11.700€ nous pourrions envisager la création d'un nouvel avaloir côté impair pour améliorer la protection de ce côté de la rue.

Vote pour : 10

### Fréquentation centre aéré de Jambville

Faute d'éléments suffisants (coûts, horaires,...) cette délibération est renvoyée au prochain conseil municipal.

### Compte administratif 2016

La préfecture nous demande de délibérer pour ajuster le Compte administratif par rapport au compte de gestion de la même année.

Vote pour : 10

### Handicap/accessibilité

Le bureau d'étude Adia ne nous ayant pas adressé le dossier finalisé tel que nous le souhaitons, cette délibération est reportée au prochain conseil municipal.

### Contrat rural

Il s'agit de délibérer sur le lancement de la consultation pour retenir un maître d'œuvre vers le mois d'octobre 2017 et d'essayer avec le concours d'Ingenier'Y de lancer le contrat rural en fin d'année 2017. Avant de signer une promesse d'achat assortie d'une clause suspensive, les membres du Conseil Municipal souhaitent qu'une évaluation des coûts liés au traitement de la pollution et des inondations soit faite.

Vote pour : 10

### CLECT

Le Conseil Communautaire de GPS&O a délibéré en date du 3 mai 2017 sur les évaluations des transferts de charges. Chaque commune doit donc délibérer sur les chiffres retenus pour elle en fonctions d'éléments dont l'interprétation n'est pas toujours.

Vote pour : 4

Abstention : 6

### CIG

Le CIG entame une procédure de remise en concurrence du contrat groupe d'assurance statutaire qui se déroulera de janvier à juillet 2018. Il est demandé aux collectivités adhérentes de délibérer afin de donner mandat au CIG.

Vote pour : 10

### Espaces verts, voirie, propreté

Pas de délibération possible aujourd'hui faute d'avoir parfaitement connaissance de la mécanique de fonctionnement de la Communauté Urbaine et surtout, le probable impact financier pour notre commune si nous ne sommes pas vigilants.

Deux réunions sont prévues pour y voir plus clair.

Le lundi 3 juillet à 15h en mairie de Montalet-le-Bois

Le vendredi 7 juillet à 14h avec le CTC de Meulan à Aubergenville.

### Ecole

La commune a fait une demande pour le retour de la scolarisation sur 4 jours. Le décret le permettant est paru. Nous sommes en attente de l'accord de la Direction Académique.

### Convention Leroy Traiteur

Comme chaque année, le conseil doit délibérer sur une nouvelle convention avec le traiteur pour les repas de la cantine de Montalet-le-Bois. Le repas complet est facturé à la commune 3.04€. Le prix du repas reste inchangé pour les parents.

Vote pour : 10

### Vacation piscine

Faute d'éléments, aucune délibération ne peut être prise aujourd'hui.

### Travaux église

Phase I pour la réfection toiture : les travaux sont terminés et semblent plus que satisfaisants.

Phase II pour les travaux intérieurs : le PNR est très pessimiste sur l'attribution d'une subvention au regard des difficultés qu'il rencontre avec la région. Nous devons donc chercher d'autres aides. Attente réponse et montant pour le Conseil Départemental.

### PLU

L'enquête publique est en cours, elle se termine le 13 juillet.

### Inondations

Le SMIGERMA, EGIS eau et le PNR ont proposé des solutions plus ou moins pertinentes pour lesquelles aucun délai de réalisation n'est avancé.

Les solutions viendront plus probablement de la Communauté Urbaine dans le cadre du programme GEMAPI.

### Sono

Il s'agit de vendre au meilleur prix possible l'ancien matériel de sonorisation de la commune qui n'est plus utilisé, relativement encombrant et quelque peu obsolète.

### Coupe de bois CAFFIN

Le gestionnaire de la coupe doit intervenir pour nettoyer la ravine chemin du Grand Plant, la tête de buse et l'environnement direct de ses travaux de coupe et de stockage.

### Projet PLUi de la communauté urbaine

Un document a été distribué aux habitants

Fin de la réunion : 21h00

Le Maire

Michel HANON

The image shows a handwritten signature in dark ink, which appears to be 'Michel HANON'. To the right of the signature is a circular official seal. The seal has an outer ring with the text 'MAIRIE DE MONTALET-LE-BOIS' at the top and 'Yvelines' at the bottom, separated by two small stars. In the center of the seal is a heraldic emblem featuring a figure on horseback.

*Les délibérations prises lors de ce Conseil Municipal sont consultables en mairie.*